



Conseil de quartier n°3 « Hauteurs du Loing »
Réunion du vendredi 11 décembre 2020 à 18 h 30 en visioconférence

Présents :

- Valérie LACROUTE, Maire de Nemours..... Présidente des Conseils de quartier
 - Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, services à la population & communication
 - Volkan ALGUL, Co président du conseil de quartier N°3
 - Adjoint au Maire délégué Sécurité, médiation & prévention de la délinquance
 - Ziraute BOUHENNICHA, Conseiller municipal délégué Voirie et réseaux publics
 - Kheira MERABET, Conseillère Municipale déléguée Manifestations et évènements
 - Christian BRUNET, Conseiller municipal
 - Farida BOUTAHAR Habitante de la rue du Lunain
 - Agnès DUREAU Habitante de la Route de Moret
 - Laurence GAROS..... Habitante de la Route de Moret
 - Alain GOSSEHabitante du Quai de Fromonville
 - Christophe GUIMBARD..... Habitant de la Rue de la Heronnerie
 - Sandrine HERNANDEZ-MARTINEZ..... Habitante de la Rue des Hauteurs du Loing
 - Corinne HERNETTEHabitante de la Rue de la Cléry
 - Christian PORCHONHabitante de la Rue des Topazes
 - Betty SIDIBE Habitante de la Rue Charles Trenet
 - Elodie ASSELIN, Directrice duCentre Social « la Mosaïque »
 - Véronique GENDEREAU.....Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)
- Excusés : Aboudou ZAABAY, Franck ADAM, Janine BACLE, Gérard BELMIALI, Chrystelle FRANCKHAUSER, Pascal GEOFFROY et Guillaume JEANNOTIN

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
– présentation des élus	Madame le Maire, présente les élus qui participent à ce premier conseil de quartier et espère que la situation sanitaire permettra une rencontre en présentiel prochainement.
– présentation des membres du Conseil de quartier	Tous les candidats au Conseil de quartier ont été retenus. Farida BOUTAHAR est Nemourienne depuis 15 ans, conseillère de quartier depuis 2017. Agnès DUREAU est née à Nemours. Laurence GAROS habite à Nemours depuis 1987. Alain GOSSE, retraité de l'éducation nationale, habite à Nemours depuis 2003. Christophe GUIMBARD habite à Nemours depuis 2019. Sandrine HERNANDEZ-MARTINEZ, Nemourienne depuis 2013, sa fille est scolarisée à l'école Lavaud. Corinne HERNETTE, conseillère de quartier pour la 3 ^{ème} fois. Christian PORCHON, arrivé à Nemours en 1978, conseiller de quartier pour la 2 ^{nde} fois et Président de l'Association des Jardins familiaux. Betty SIDIBE, habite à Nemours depuis 16 ans et conseillère de quartier pour la 3 ^{ième} fois.



<p>– présentation du fonctionnement des Conseils de quartier</p>	<p>Charlotte Vaillot présente le fonctionnement des conseils de quartier et précise que cette instance de concertation permet d’associer pleinement les habitants à la mise en œuvre des différents projets municipaux et d’échanger sur leurs diverses préoccupations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers de quartier seront invités à participer à des évènements publics, des cérémonies, des commémorations et des visites de quartiers. - Un budget sera attribué par la Ville de Nemours pour chaque quartier, pour la réalisation d’actions, d’évènements, en rapport avec la vie locale, sous l’égide du co-président de quartier. <p><u>Moyen de communication mis à disposition :</u> Sur le site de la ville, il y a une rubrique dédiée à la Démocratie Locale : https://www.nemours.fr/votre-mairie/conseils-des-quartiers/ Les conseillers de quartier sont invités à utiliser « signaler un problème » par l’application Néocity. Véronique Gendereau, est chargée de la Démocratie locale, elle est joignable en Mairie au 01.64.78.44.39 et par mail : democratielocale@ville-nemours.fr</p>
<p>– Points divers</p>	<p>Madame le Maire présente les <u>travaux en cours et à venir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une étude va être programmée sur les talus de la Rue de la Grande Montagne. - Des travaux de voirie et d’éclairage public seront programmés en investissement sur 12 ans. La Municipalité identifie les priorités. Des aménagements provisoires comme des chicanes pourraient être mis en place avant la mise en œuvre d’aménagements définitifs. - Les travaux de Rénovation Urbaine s’achèvent au Mont St Martin avec l’ouverture d’un square pour enfants. La contribution de la Ville dépasse les 10 millions d’euros sur 11 ans. - La construction de l’école Lavaud (15 classes), suite à l’effondrement du précédent groupe scolaire a coûté 10 millions d’euros avec très peu de subvention. Le remboursement de l’emprunt nécessaire est étalé sur une longue durée afin de pouvoir continuer les investissements. - La ville de Nemours investit 4 à 5 millions d’euros chaque année alors que les impôts n’ont pas augmenté depuis 1997. Le taux communal moyen de Nemours est maintenant dans la moyenne départementale. Le taux des subventions départementales, régionales ou nationales peut atteindre 80 % pour les projets de la commune. - Initiée par la ville de Nemours et repris par la Communauté de Communes du Pays de Nemours dans le cadre de ses compétences, la Maison de Santé Pluridisciplinaire et Universitaire de Nemours compte actuellement 17 praticiens. <p>https://www.nemours.fr/sante/maison-de-sante/</p>

- La ville de Nemours peut se féliciter d'avoir été retenue parmi les 222 communes françaises que l'État va aider dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville ». En effet, Nemours a une fonction centrale sur son bassin de vie et constitue un pôle de rayonnement et d'attractivité. C'est dans le cadre de cette politique de cohésion des territoires que vont s'articuler les actions du projet pour 5 ans. Logement, commerce, patrimoine, mobilité, connexion, Nemours va opérer très prochainement de nombreuses transformations. C'est la réfection du parking du Prieuré qui a "ouvert le bal" des réalisations.
- Les fonds anciens de la bibliothèque sont installés dans les ex-locaux de l'école maternelle Lavaud. Les travaux nécessaires à l'installation des associations de boxe et de tennis de table, sont en cours.
- La circulation rue de la Grande Montagne sera revue, un plan de circulation sera présenté avec une mise en sens unique et des aménagements pour les piétons et les vélos. Le bar à l'angle des rues de la Grande Montagne et de la Héronnerie a définitivement fermé ses portes.
- La Ville consulte un avocat spécialiste concernant l'occupation illégale par les gens du voyage du terrain près de la Scène du Loing. Le Plan Local d'Urbanisme prévoit de l'activité économique en ce lieu. La Ville paie les factures des branchements illégaux d'eau et d'électricité.
- Les commerces autour du rond-point du Bois Minard appartenant à Immo Mousquetaires, ont fait l'objet d'un rendez-vous entre la Mairie et la SCI afin de relancer l'activité commerciale. Il est évoqué l'arrivée d'un restaurant "Au Bureau" à la place de "la Pataterie".
- Le supermarché Intermarché a changé de propriétaire. Bricomarché prévoit une extension.
- La bibliothèque ouvrira en janvier rue Gaston Darley. A l'avenir elle deviendra, une médiathèque voir un pôle culturel.

Centre social :

Le Centre Social est un équipement municipal à vocation sociale et familiale à destination de tous les Nemouriens. Implanté au Mont Saint Martin, il organise de nombreuses animations qui permettent aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de s'informer en toute convivialité. En plus des activités de loisirs, le centre propose une large sélection de services à la population.

Un accès à internet est disponible à l'accueil (3 bornes publiques, dont une borne de la Caisse d'Allocations Familiales).

Signalements et questions des habitants :

- Route de Moret, les véhicules roulent trop vite, des voitures et des camionnettes se garent sur le trottoir. Les contrôles de Police seront accentués.
- Le Chemin de la Croix Rouge et la rue des Hauteurs du Loing sont en mauvaise état et la circulation des piétons est laborieuse. Il est prévu des travaux après l'achèvement des aménagements de la zone d'activités du Chemin des Mazes.
- La circulation des véhicules est difficile rue de la Héronnerie et quai de Fromonville.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Des containers d'ordures ménagères sont présents sur les trottoirs, pas seulement le jour de la collecte.- L'accès piétons depuis le lotissement Nexity vers le quai de Fromonville est-il toujours envisagé ? Pas dans l'immédiat.- La Ville a-t-elle des informations concernant les logements gérés par la Croix Rouge afin d'héberger des migrants. Madame le Maire a connaissance de 15 logements, elle reste vigilante sur ce sujet et demande aux habitants de lui faire remonter des informations si besoin. |
|--|--|

Fin de la réunion à 20h05